

Entre Versailles et Chamamrande

SECONDES 04



**VOL
01**

LYCÉE INTERNATIONAL PALAISEAU PARIS SACLAY

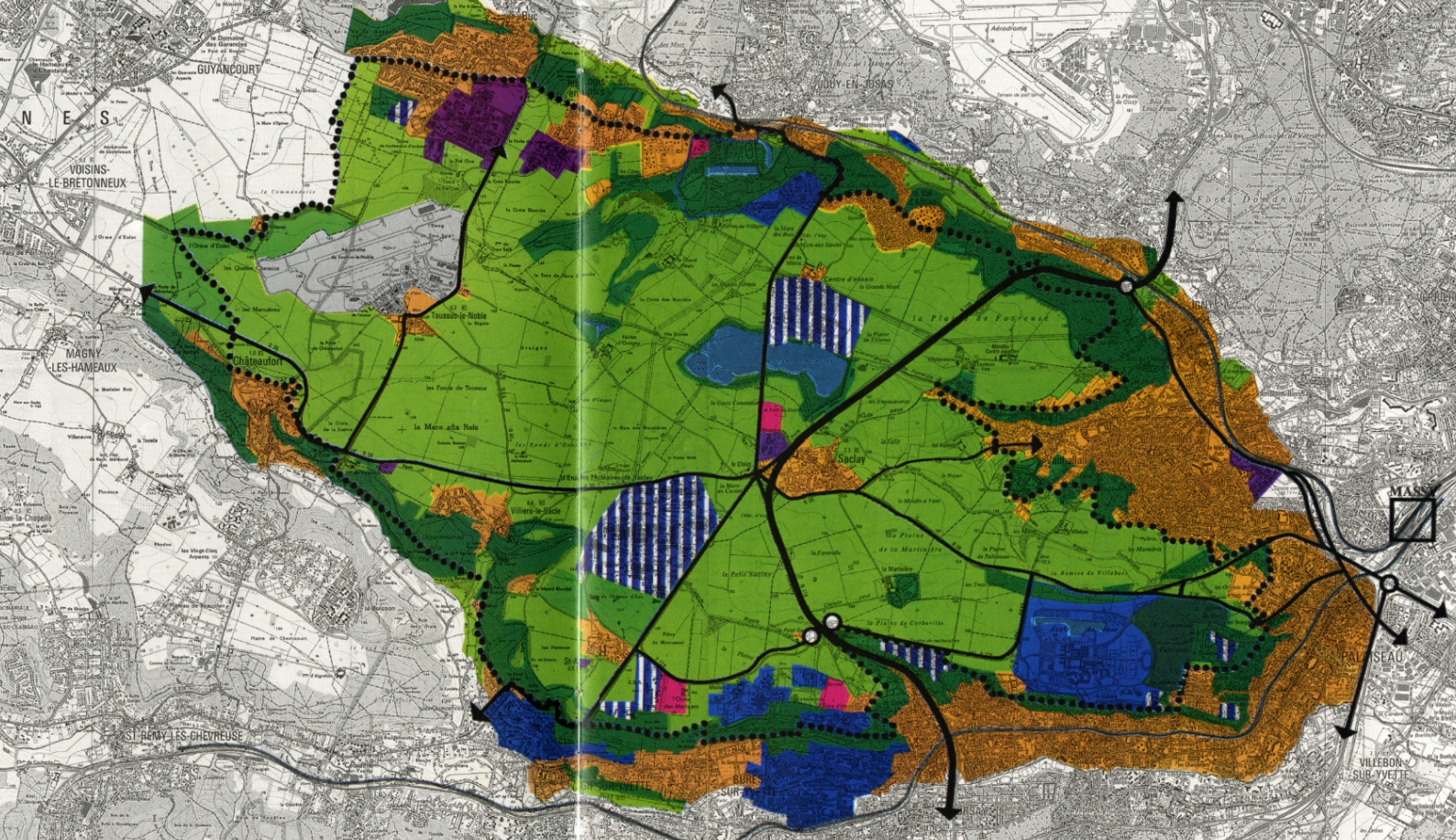


Schéma directeur du plateau de Saclay en 1991,
Arch. Dép. de l'Essonne, GBR/2488

Sommaire

Ces articles sont les productions réalisées par les élèves de secondes 04 du LIPPS dans le cadre d'un atelier aux archives départementales de Chamarande préparé et animé par Mme Ruffin, que nous remercions chaleureusement.

3

Voyage avec les archives

Lorsque le passé nous explique le présent

4

8

L'aménagement du plateau de Saclay

7

Le plateau de Saclay

Entre mémoire des lieux et aménagement du territoire

5

Un héritage historique à préserver

Et l'eau arriva à Versailles...

6

Et si vous partiez à la découverte d'un territoire dans lequel nature, histoire et ingénierie se rencontrent ?

9

Contrepoint

VOYAGE AVEC LES ARCHIVES

LORSQUE LE PASSÉ NOUS EXPLIQUE LE PRÉSENT

Vous les avez peut-être déjà aperçues : des petites rames bleues traversant les champs du plateau de Saclay. Ces rames, ce sont celles de la ligne 18, une ligne conçue pour encore mieux intégrer le plateau de Saclay sur la scène scientifique internationale, et qui depuis plusieurs années anime de nombreux débats sur le paradoxe du plateau de Saclay : entre espace agricole et cluster scientifique. En collaboration avec les archives de Chamarande, nous vous proposons d'y voir un peu plus clair en remontant aux premières métamorphoses de ce lieu..

Situé à 20 km au Sud de Paris entre les Vallées de la Bièvre et de l'Yvette, le plateau de Saclay reste un espace marqué par de profondes mutations : l'espace au fort potentiel agricole (plus de 2 000 hectares de terre) accueille depuis 1960 un grand cluster scientifique d'excellence regroupant Grandes Ecoles et entreprises internationales, créant ainsi une "cohabitation" parfois difficile.

A l'origine, dans les années 1990, on observe que le plateau est largement occupé par des terrains agricoles consacrés notamment à la production de céréales. Aujourd'hui, le plateau de Saclay et les nombreuses coopératives ont voulu maintenir cette dynamique agricole ainsi que "la ceinture verte" de l'Île de France pour une action à plus grande échelle. Grâce à de nombreux acteurs, l'engagement écologique s'est concrétisé par de vraies actions, telles que la préservation de 2000 hectares d'exploitations viables, une priorité aux transports collectifs ou encore la limitation de l'extension urbaine pour préserver le paysage naturel.

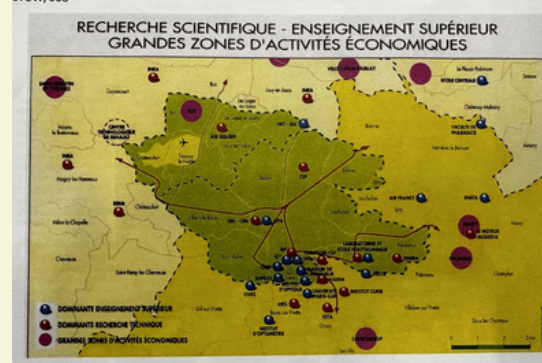
Un lieu de choix...

Lorsque que l'État français a songé à concentrer les atouts scientifiques et technologiques français en 1988, le plateau de Saclay est tout de suite apparu comme un espace de choix. Déjà dans les années 1970, l'espace était cité dans les plans d'aménagement du territoire pour ses grands espaces verts (près de 3700 hectares) laissant de la place pour une urbanisation à venir de manière à accueillir Grandes Écoles, Centres de Recherches ainsi qu'élèves et professeurs, ce qui a par exemple conduit le ministre des armées à proposer d'y transférer l'École Polytechnique en 1964.

Bien que le plateau de Saclay attire pour ses espaces verts, propices au développement scientifique et technologique, l'espace est aussi au cœur de grandes zones d'activité économique (Velizy-Villacoublay, Buc, Courtabœuf...) ainsi que d'un nœud important de réseaux de communications s'étant développés au fil des années : on peut notamment citer l'autoroute A86, le pôle de Massy qui bénéficie dès les années 1990 d'une desserte de première qualité (RER B, interconnexion TGV, proximité de l'aéroport d'Orly...). Rappelons également à nos lecteurs que grâce à son Centre d'Étude Nucléaires de Saclay, le plateau de Saclay était déjà cité comme espace moteur de la recherche scientifique, berceau de la recherche atomique française pouvant donc créer de l'emploi pour une population active à venir.

Ce lieu semblait donc être la clef pour accéder à la croissance et à la création d'emplois, mais sa construction n'était possible qu'à condition de s'adapter à de nombreux enjeux.

loc.7 : Carte des établissements de recherche scientifique, fonds Préfecture, Arch. dép. Essonne, 673W/008

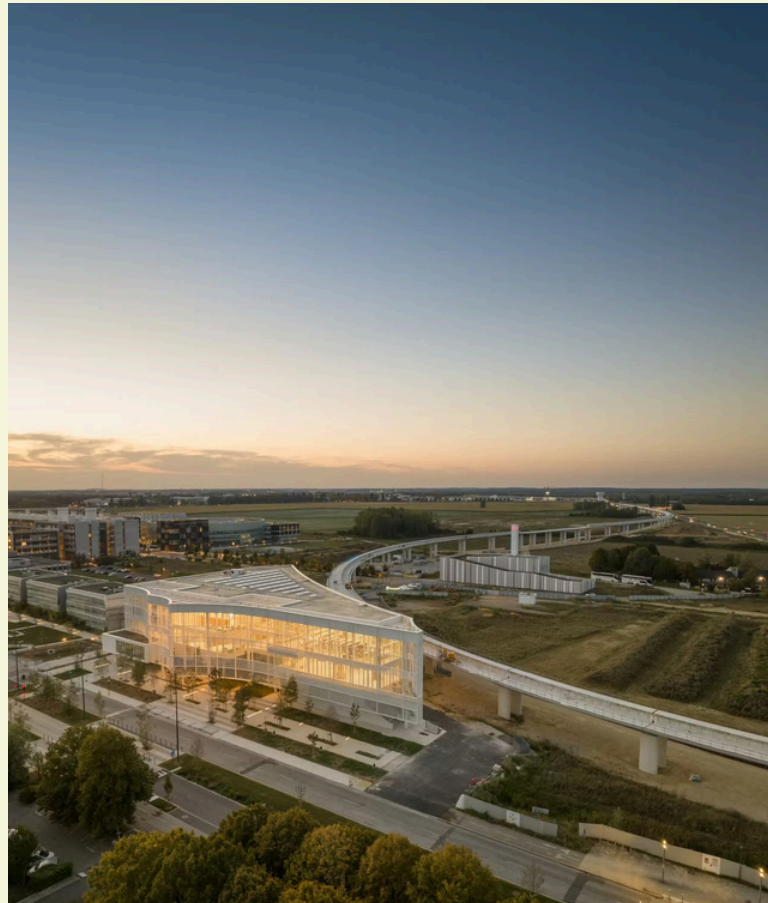


Des enjeux de grande ampleur

Cet ambitieux projet soulève des interrogations. Tout d'abord, le plateau de Saclay se retrouve isolé des zones résidentielles avoisinantes du fait de sa topographie, qui constitue également un enjeu dans le cadre de l'aménagement de voies ferroviaires ; cela peut entraîner des difficultés pour s'intégrer en tant que pôle scientifique dynamique majeur. Par ailleurs, l'urbanisation suscite également de virulentes réactions de la part de la population dès 1972, notamment au sujet de la construction de routes qui traverseraient un bois, et auraient dû couper le campus de la faculté des Sciences d'Orsay, entraînant la destruction de bâtiments ayant coûté des millions à construire. Néanmoins, après de nombreux retours, il fut décidé que l'autoroute ne traverserait pas le campus, mais le longerait. Ces routes sont toutefois nécessaires pour améliorer la communication avec le reste de la région parisienne, et leur expansion en taille est essentielle pour réduire les risques d'accidents routiers.

Cela pose néanmoins la question de la cohésion entre les différentes structures, communes et institutions concernées par ce projet, car elles en subissent toutes les conséquences. Il est donc nécessaire que chacune de ces communes soit impliquée dans le projet et puisse exprimer son avis sur ces différents aspects car, comme le montrent les questions et critiques majeures issues de l'éditorial du maire de Verrières-le-Buisson en 1970, le projet bloque les opérations de certaines communes et ne prend pas en compte les éventuelles répercussions sur celles-ci.

Enfin, il faut être en capacité de sélectionner les éléments à mettre en valeur, et être vigilant afin d'éviter une urbanisation à l'excès, pour préserver les paysages et la biodiversité de la vallée.



LE LUMEN CENTER, DANS LE QUARTIER DU MOULON, À SACLAY (ESSONNE), RÉALISÉ PAR EMMANUELLE ET LAURENT BEAUDOUIN, ASSOCIÉS AVEC L'AGENCE MGM, EN SEPTEMBRE 2023. FERNANDO & SERGIO GUERRA

UN HÉRITAGE HISTORIQUE A PRÉSERVER

Le roi de France Louis XIV fit aménager un vaste réseau d'étangs, de rigoles et de canalisations destiné à alimenter l'ensemble des bassins, jeux d'eau et fontaines du domaine de Versailles. À l'époque, le plateau de Saclay constituait une zone de marécages et de terres gorgées d'eau, offrant un potentiel hydraulique considérable. Le souverain souhaitait non seulement assurer l'alimentation continue du parc de Versailles, célèbre pour ses fontaines spectaculaires, mais aussi irriguer les orangeries et les jardins qui faisaient la renommée du domaine royal.

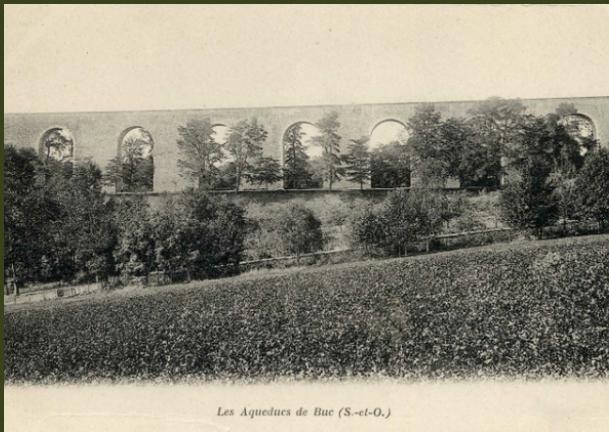
Pour maîtriser et déplacer ces flux d'eau sur de longues distances, Louis XIV fit construire un ensemble d'ouvrages d'ingénierie d'une ampleur exceptionnelle : rigoles, étangs de retenue, aqueducs, siphons, réservoirs et même des systèmes de pompage innovants pour l'époque. Parmi ces réalisations, les Arcades et l'Aqueduc de Buc constituent l'un des témoignages les plus impressionnants de cette ambition hydraulique. Ces structures permettaient de franchir vallées et dénivelés afin d'acheminer l'eau jusqu'aux réservoirs de Versailles.



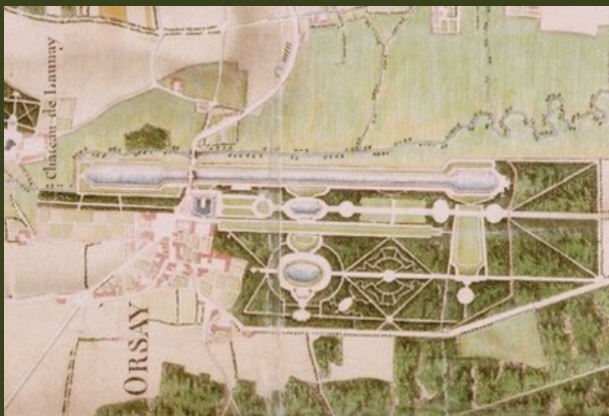
Les Arcades de Buc

Cet héritage patrimonial, fruit du génie hydraulique du XVII^e siècle, demeure encore visible aujourd'hui sur le plateau de Saclay et dans les environs de Versailles. Les Arcades de Buc (voir illustration), en particulier, sont remarquablement bien conservées. Leur préservation a été renforcée par un vaste projet contemporain de réhabilitation du système hydraulique royal, visant à restaurer, valoriser et transmettre ce patrimoine unique, témoin de l'ingéniosité et de la démesure du règne de Louis XIV.

Et si vous partiez à la découverte d'un territoire dans lequel nature, histoire et ingénierie se rencontrent ?



Le plateau de Saclay vous invite à explorer ses étangs, ses rigoles et son patrimoine unique, autrefois essentiel à l'alimentation en eau du célèbre château de Versailles. Le plateau possède un riche héritage historique, notamment lié à la maîtrise de l'eau. Au XVIIIe siècle, sous le règne de Louis XIV, un vaste réseau d'étangs et de rigoles a été aménagé. Ce système avait pour objectif d'alimenter en eau les fontaines du château de Versailles. Grâce à ces aménagements, l'eau pouvait être stockée et transportée sur de longues distances. Aujourd'hui, certains de ces aménagements sont encore visibles. Ils témoignent du savoir faire technique de l'époque et constituent un patrimoine important du territoire. Les étangs et les rigoles ont été conservés et permettent de comprendre l'histoire et son évolution au fil du temps. Une commémoration du tricentenaire des Arcades permettant l'acheminement de l'eau a également été mise en place afin de garder un souvenir de cette évolution technique importante.



Un grand projet : la réhabilitation du système hydraulique royal

Si aujourd'hui, l'histoire nous a laissé ainsi un important et original patrimoine architectural, une agriculture prospère, un outil de lutte contre les inondations avec en prime un milieu riche et diversifié, demain peut-être l'Essonne rejoindra-t-elle les Yvelines dans une entreprise, commencée il y a dix ans : la remise en état du réseau des étangs et rigoles, avec pour objectif de rétablir l'alimentation originelle des eaux du château de Versailles auquel manque cet apport précieux...

Cette restauration serait très utile à double titre : l'assainissement de la région, où le ruissellement a considérablement augmenté avec l'urbanisation, mais aussi le bon fonctionnement des jeux d'eau du parc de Versailles... En effet, le système hydraulique tourne maintenant en circuit fermé ; lors des années de sécheresse, le niveau des eaux a beaucoup baissé et leur qualité s'est dégradée par manque de renouvellement et d'oxygénation. L'apport des eaux des plateaux de Saclay et de Trappes-Rambouillet permettrait de résoudre ce problème.

Le XXI^e siècle verra-t-il le "plateau de l'atome" recouvrer la qualité

Le plateau de Saclay

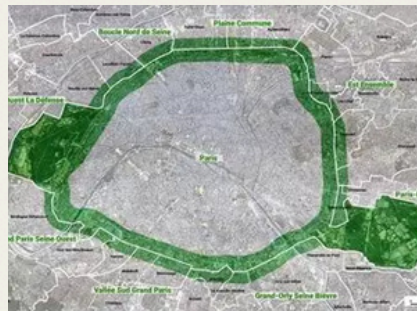
ENTRE MEMOIRE DES LIEUX ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet d'aménagement du territoire autour du plateau de Saclay, notamment avec la création de la ligne 18 du Grand Paris Express, suscite de nombreuses oppositions. En effet, différents acteurs s'affrontent, chacun défendant ses intérêts et sa vision du territoire.

Tout d'abord, certains habitants et associations locales s'opposent fortement à ce projet. Par exemple, les « Essonniens » dénoncent la construction de la ligne 18, en réalisant des manifestations ou en affichant des banderoles « SOS STOP L18 » sur les grues de construction de la ligne 18. Ils craignent une urbanisation excessive du plateau de Saclay, déjà en partie aménagé avec environ 400 hectares pour le campus universitaire. Selon eux, ce projet risque d'entraîner une destruction des espaces naturels et d'accentuer encore l'artificialisation des sols. En effet, ils pensent que la ligne 18 va renforcer l'attractivité du plateau de Saclay, ce qui entraînera l'arrivée de nouvelles populations et donc la construction de logements supplémentaires, provoquant une artificialisation encore plus forte. Ces acteurs défendent donc la préservation de l'environnement et des paysages.

Les agriculteurs font aussi partie des opposants. Ils dénoncent la disparition progressive des terres agricoles, sacrifiées au profit des infrastructures et des constructions. Ils craignent de perdre leur outil de travail et alertent sur les conséquences pour l'agriculture locale. De même, certaines associations comme les Amis de la Bièvre militent pour la préservation des étangs et pour un meilleur assainissement de la région.

Les écologistes et certains partis politiques de gauche s'opposent également au projet, notamment contre le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ils dénoncent un modèle de développement qu'ils jugent non durable. Leur objectif est de protéger la nature et de limiter l'étalement urbain. Dans cette logique, les acteurs écologiques soutiennent des projets comme la ceinture verte, qui vise à préserver les espaces naturels autour des zones urbaines.



D'autres acteurs, comme certains habitants ou collectifs (par exemple les Gilets Jaunes locaux, habitants, start-up ou laboratoires), critiquent le projet pour son coût et son ampleur. Ils dénoncent un projet surdimensionné, mal adapté aux besoins réels et trop consommateur d'espace. Les commerçants et habitants des Arcades de Buc, eux, regrettent la transformation rapide des paysages et craignent une dégradation de leur cadre de vie.

Enfin, les communes elles-mêmes peuvent être divisées. Certaines s'opposent à des lois comme la loi Chevènement ou critiquent les projets d'aménagement, estimant qu'ils ne respectent pas suffisamment le cadre de vie des habitants. Elles cherchent à préserver un équilibre entre développement et qualité de vie.

Cependant, tous les acteurs ne sont pas opposés au projet. Les pouvoirs publics (Etat, région, Grand Paris) défendent ces aménagements en mettant en avant le développement économique, l'attractivité du territoire et l'amélioration des transports. La ligne 18 est présentée comme un moyen de mieux relier les territoires, de faciliter les déplacements et de soutenir l'innovation grâce au pôle scientifique de Saclay.

Ainsi, cet aménagement du territoire oppose de nombreux acteurs aux intérêts divergents. Entre protection de l'environnement, défense de l'agriculture, qualité de vie et développement économique, le débat reste ouvert sur l'avenir du plateau de Saclay.



L'aménagement du plateau de Saclay

L'évolution de l'agriculture

Auparavant le plateau de Saclay était constitué de vastes terrains agricoles, mais on observe aujourd'hui une concentration du développement urbain plutôt au Nord de l'Essonne. Malgré la signature en 1990 avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) du maintien de 2000 hectares pour l'agriculture, malheureusement ces terrains disparaissent peu à peu face au développement urbain, comme le Grand express Paris (ligne 18) qui permettra de relier les petites communes, aux grandes villes et aussi de développer les aménagements. De plus des bus ont été mis en place pour éviter de nouvelles constructions qui enlèveraient des espaces verts pour pouvoir mettre des autoroutes. Cependant cela a créé de nombreux désaccords avec la population car le plateau de Saclay est un lieu protégé et naturel. Le projet prévoit que les nouvelles autoroutes passent par les villages et le campus. Le projet est de permettre à la population de pouvoir avoir un accès plus rapide aux villes et que le plateau de Saclay devienne l'un des premiers pôles d'innovation mondiaux. Pour cela, il faut augmenter la capacité du territoire.

La plateau comprend des entreprises, des bâtiments publics, des commerces, des services... De nombreuses dominantes d'enseignement supérieur sont représentées, dont des recherches techniques.



SELMA, ABIGAEL, LUCIE, JULIE, LÉNA

Un cluster scientifique

Saclay était, avant aménagement, un espace de recherche atomique ainsi qu'un regroupement de différentes écoles comme polytechnique ou encore l'institut national de gastronomie constituant donc un endroit propice au développement du cluster scientifique. En 1964, l'espace accueillait déjà de nombreux usagers comme des étudiants ou encore du personnel. Pour créer ce cluster et ces différents aménagements, les maires des communes alentour comme Palaiseau, Bièvre ou Orsay se sont rassemblés et ont créé un syndicat Intercommunal pour le projet. En 1988, l'État demande aux communes du secteur de Saclay d'élaborer un projet d'aménagement sur le plateau. Saclay a dès lors été agrandi sur différentes communes avec la construction de voies rapides et ferroviaires reliées à Paris.

L'aménagement du plateau de Saclay s'appuie sur de grands principes d'innovations tel que la conservation des exploitations viables, la préservation d'un environnement de qualité, la limitation de l'expansion urbaine mais également la solidarité intercommunale.

Le pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay permet de mieux intégrer les établissements de recherche scientifique et d'enseignement supérieur dans leur cité d'accueil. Il permet également d'accroître le partenariat avec des entreprises de haute technologie et des grandes écoles, ce qui rend le pôle plus accueillant pour tout le monde, pour les étudiants, les stagiaires mais aussi les chercheurs. On peut donc dire que le pôle est une source d'enrichissement mutuel.

Contrepoint

Nous, élèves 2nde 4, sommes allés enquêter à Chamarande pour répondre à la question suivante : *Quels acteurs s'opposent dans cet aménagement du territoire présent et à venir ? Selon quels arguments défendus ?*

D'une part, **deux militants**, sympathisants du groupe "Extinction rébellion" sont allés au tribunal pour avoir bloqué un chantier de la ligne 18 avec une banderole : "SOS STOP L18".

Ces derniers ont agi ainsi pour plusieurs raisons.

- Cette aménagement détruit les espaces naturels ("la nature morfle").
- Ce projet constitue une entrave à la liberté de travailler. Selon eux ce projet a des conséquences criminelles et qui se déroule sans violence et sans dégradation. La L18 est "*le cheval de Troie de l'urbanisation*"

D'autre part, lors d'une conférence de presse à Paris, se sont associés pour exprimer leur désaccord avec les projets L17 & L18 les **juristes de France Nature Environnement**, le **collectif pour le triangle de Gonesse** ainsi que le **Collectif contre la ligne 18**.

- Déjà plus de 400 hectares de terres agricoles pour construire le campus Paris-Saclay, ce qui constitue un justificatif pour établir la ligne 18 et entraînera une **urbanisation** encore **plus massive**.
- De plus, la L18 ne sera pas rentable si on n'urbanise pas la zone autour car le train transportera trop peu de passagers. Ce qui entraînera probablement une urbanisation tout autour de la ligne.
- Enfin, l'urbanisation est responsable de l'artificialisation des sols. On peut donc craindre des inondations graves. En effet, 5 ans après la création du campus, 3 inondations graves ont touché le plateau.

